



# Assemblée générale

Distr. générale  
3 juillet 2003  
Français  
Original: anglais

---

## Cinquante huitième session

Point 75 c) de la liste préliminaire\*

### Examen et application du Document de clôture

de la douzième session extraordinaire de l'Assemblée générale

## Centre régional des Nations Unies pour la paix, le désarmement et le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes

### Rapport du Secrétaire général

#### *Résumé*

Le Centre régional des Nations Unies pour la paix, le désarmement et le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes a continué d'organiser un nombre croissant d'activités au cours de la période considérée. Le Centre, en consultation avec des États membres de la région, des organismes des Nations Unies, des organisations internationales et des organisations non gouvernementales (ONG), a mis en œuvre divers projets et autres activités dans le cadre de son programme d'activité. Parmi celles-ci, on peut citer la formation, la destruction des armes et des munitions, la gestion des stocks et la diffusion d'informations

Durant la période considérée, le Centre a accordé une attention toute particulière à la promotion des accords existants relatifs aux armes à feu. Il y a notamment associé la communauté diplomatique, les parlementaires, les forces de l'ordre et les organisations non gouvernementales. Dans le cadre de ses activités durant le deuxième semestre de 2002 et au début de 2003, le Centre a organisé des conférences et des ateliers destinés à informer les parlementaires de la région de l'Amérique et des Caraïbes sur la nécessité de ratifier les traités et sur les avantages que présente cette ratification, sur la formation du personnel des forces de l'ordre ainsi que sur le renforcement des capacités des organisations non gouvernementales.

---

\* A/58/50/Rev.1 et Corr.1.



Le Centre a également entrepris plusieurs autres activités durant la période considérée, notamment dans les domaines du désarmement et du développement, des armes classiques, de la création de bases de données et de la diffusion d'informations. Il a également poursuivi les pourparlers avec les institutions sous-régionales et mondiales sur les possibilités de signer des mémorandums d'accord afin de faciliter la coopération et la collecte de fonds.

Durant la période considérée, le Centre a continué de faire des efforts considérables pour mobiliser des fonds. Il a été en mesure de renforcer ses capacités en matière de personnel en attribuant à chaque projet son personnel de soutien.

## Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction . . . . .	1–2	3
II. Fonctionnement et mandat . . . . .	3–4	3
III. Activités . . . . .	5–32	3
A. Armes à feu, munitions et explosifs . . . . .	8–22	4
1. Diplomatie et politique . . . . .	9–12	4
2. Niveau opérationnel . . . . .	13–15	5
3. Société civile . . . . .	16–19	6
4. Mesures concrètes de désarmement . . . . .	20–22	7
B. Mines antipersonnel . . . . .	23	8
C. Désarmement, démobilisation et réinsertion . . . . .	24	8
D. Armes classiques . . . . .	25	8
E. Armes nucléaires . . . . .	26–27	8
F. Armes chimiques . . . . .	28–29	9
G. Diffusion d'informations . . . . .	30–32	9
IV. Financement et effectifs . . . . .	33–37	10
V. Conclusions et observations . . . . .	38–40	11
<b>Annexes</b>		
I. État du Fonds d'affectation spéciale pour le Centre régional des Nations Unies pour la paix, le désarmement et le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes pour l'année 2002 . . . . .		12
II. Activités à financer . . . . .		13

## I. Introduction

1. Le 22 novembre 2002, l'Assemblée générale a adopté, sans la mettre aux voix, la résolution 57/89 intitulée « Centre régional des Nations Unies pour la paix, le désarmement et le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes ». Dans ses paragraphes 8 et 9, l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général d'apporter au Centre régional tout l'appui nécessaire dans les limites des ressources existantes, pour permettre à celui-ci d'exécuter son programme d'activité conformément à son mandat et de lui rendre compte, à sa cinquante-huitième session, de l'application de la présente résolution.

2. Le présent rapport est soumis conformément à cette requête. Il rend compte des activités du Centre pour la période allant de juillet 2002 à juin 2003. On trouvera à l'annexe I un rapport sur la situation financière du Fonds d'affectation spéciale du Centre pour l'année 2002 et à l'annexe II un descriptif d'activités pour lesquelles un financement est sollicité auprès des pays donateurs et des organisations.

## II. Fonctionnement et mandat

3. Le Centre régional des Nations Unies pour la paix, le désarmement et le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes, qui a son siège à Lima, a été établi en 1987, conformément à la résolution 41/60 J de l'Assemblée générale en date du 3 décembre 1986. Le Centre fonctionne sous l'égide du Département des affaires de désarmement du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies et a pour mandat d'apporter, sur demande, une assistance technique aux initiatives et activités des États membres de la région ainsi qu'aux mesures en faveur de la paix et du désarmement et de la promotion du développement économique et social. Le Centre a fonctionné jusqu'à fin juin 1996, période à laquelle ses opérations ont été suspendues faute de contributions pour financer ses activités et ses dépenses administratives. Suite à la nomination du Directeur du Centre par le Secrétaire général en application de la résolution 52/220 de l'Assemblée générale en date du 22 décembre 1997, et à la prise de fonctions de ce dernier le 1er décembre 1998, d'importants efforts ont été entrepris pour collecter des fonds afin de relancer les activités du Centre.

4. Conformément à son mandat, le Centre a continué d'apporter un appui aux pays de la région en vue de : a) promouvoir des activités aux niveaux sous-régional, régional et interrégional; b) identifier les synergies entre les questions de sécurité et de développement; et c) et aider l'Organisation des Nations Unies à contribuer activement à créer un environnement plus sûr en faveur du développement économique et social dans la région.

## III. Activités

5. Au cours de la période considérée, le Centre a continué de maintenir une collaboration et une coordination avec d'autres organismes et entités du système des Nations Unies. En particulier, le Centre a conclu en 2002 un accord préliminaire de coopération avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) concernant la destruction des armes et la gestion des stocks en Argentine, au Brésil,

au Paraguay et au Pérou. Un accord-cadre de coopération devrait être signé en 2003. Ce dernier élargirait les activités conjointes aux 33 pays de la région. Durant la même période, un mémorandum d'accord a été signé avec l'Organisme pour l'interdiction des armes nucléaires en Amérique latine et aux Caraïbes (OPANAL) en vue de faciliter la coopération et la coordination entre cet organisme et le Centre.

6. Le Centre a poursuivi ses pourparlers avec les quatre institutions sous-régionales (le Système d'intégration de l'Amérique centrale, la Communauté andine, la Communauté des Caraïbes (CARICOM), le Marché commun sud-américain (MERCOSUR) afin d'examiner la possibilité d'établir un cadre formel de coopération ainsi qu'un programme d'activités conjointes dans le but de rechercher les synergies et d'éviter les chevauchements des activités menées dans la région. Ceci facilitera la coopération et la coordination avec les groupes de pays plus petits en ce qui concerne les questions de sécurité spécifiques à leurs sous-régions.

7. Les activités menées au cours de la période considérée peuvent être classées dans les sept catégories suivantes : les armes à feu; les munitions et les explosifs; les mines antipersonnel; les armes classiques; les armes nucléaires; les armes chimiques; et la diffusion de l'information.

## **A. Armes à feu, munitions et explosifs**

8. Le Centre a continué de consolider son programme de bourse d'échange régional sur les armes à feu, les munitions et les explosifs, un instrument qui aide les États à appliquer la Convention interaméricaine contre la fabrication et le trafic illicite d'armes à feu, de munitions, d'explosifs et autres matériels connexes (CIFTA), la Réglementation type de l'Organisation des États américains (OEA) pour le contrôle de la circulation internationale des armes à feu, de leurs parties et composants et de leurs munitions ainsi que le Programme d'action des Nations Unies en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects. À ce titre, le Centre a organisé des cours de formation, des ateliers, des réunions ainsi que des bases de données dans quatre domaines d'activité : diplomatie et politique, niveau opérationnel, société civile et mesures concrètes de désarmement.

### **1. Diplomatie et politique**

9. Le Centre et le Swedish Fellowship of Reconciliation (SweFOR) ont fourni un appui à la troisième réunion interparlementaire sur le commerce illicite des armes légères en Amérique centrale, qui s'est tenue à Madrid du 3 au 5 octobre 2002. La réunion a été organisée par le Gouvernement espagnol avec un appui du Gouvernement suédois, de l'Agence suédoise de développement international (ASDI) et de l'Agence espagnole de coopération internationale. Le premier Forum permanent des parlementaires décidé à appliquer le Programme d'action en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects, a été créé à cette occasion. La réunion a adopté la Déclaration de Madrid qui invite les parlementaires des pays d'Amérique latine et des Caraïbes ainsi que des pays de l'Union européenne à participer au Forum des parlementaires.

10. Le Centre et la Commission interaméricaine de lutte contre l'abus des drogues (CICAD) de l'OEA ont commencé la rédaction d'un Livre blanc sur les normes et instruments juridiques relatifs aux armes à feu, munitions et explosifs en Amérique

latine et dans les Caraïbes, qui rassemble, pour l'ensemble des 33 pays de la région, les normes juridiques nationales, les lois et décrets et instruments relatifs aux armes à feu, aux munitions et aux explosifs. L'objectif du Livre blanc est de constituer un instrument utile aux parlementaires pour analyser les lois, identifier leurs lacunes de manière à leur permettre de renforcer les mesures législatives existantes et par la suite de promouvoir les réformes législatives nécessaires pour appliquer la Convention interaméricaine contre la fabrication et le trafic illicite d'armes à feu, de munitions, d'explosifs et d'autres matériels connexes ainsi que le Programme d'action relatif aux armes légères. Grâce à l'assistance du SweFOR, il est prévu d'inclure en outre dans le Livre blanc les normes nationales et la législation des pays de l'Union européenne.

11. Le Centre a organisé à Panama City du 13 au 15 novembre 2002, en coopération avec le Gouvernement du Panama et l'assistance du Gouvernement suisse un séminaire intitulé : « Armes à feu, leurs pièces et leurs munitions : partenariat avec les secteurs de l'industrie et du commerce en vue de mettre en oeuvre le Programme d'action relatif aux armes légères ». Des représentants des fabricants d'armes à feu et de munitions, de gouvernements, d'organisations internationales, de la société civile et d'experts dans les domaines de la sécurité et du renseignement ont pris part à ce séminaire.

12. La réunion a suggéré des actions concrètes en vue de : a) créer un équilibre entre les intérêts économiques et les besoins sécuritaires, améliorer la traçabilité en tant qu'instrument du commerce international, et donner davantage d'importance à l'amélioration des échanges d'informations entre le secteur industriel et les organismes gouvernementaux en vue d'une meilleure traçabilité des armes illicites, et b) constituer un « groupe de réflexion » en vue d'identifier les acteurs concernés par la fabrication et le commerce des armes à feu et des munitions et de déterminer leurs interactions. La réunion a demandé au Centre de faire connaître les conclusions de ses travaux aux fabricants d'armes à feu et de munitions en Amérique latine et de créer un site Web offrant à cette industrie des informations sur les aspects pertinents du Programme d'action relatif aux armes légères. En outre, le Centre a été invité à assumer la responsabilité de la coordination et de servir de point de contact avec le secteur privé pour tout ce qui a trait à l'application du Programme d'action.

## **2. Niveau opérationnel**

13. Afin de préparer la mise en oeuvre du projet intitulé « Échanges commerciaux et trafic illicite d'armes à feu, de leurs pièces et de leurs munitions : former les formateurs aux techniques d'enquête », le Centre a organisé une série d'ateliers techniques entre septembre 2002 et juin 2003. Ce projet s'inscrit dans le cadre de l'assistance fournie par le Centre aux États d'Amérique latine et des Caraïbes pour mettre en oeuvre le Programme d'action des Nations Unies relatif aux armes légères. L'objectif du projet est de former 800 fonctionnaires de la police, des douanes, des services de renseignement et des forces armées à devenir, dans leurs pays respectifs, des formateurs sur le commerce légal et illicite des armes à feu et des munitions, notamment sur les sujets suivants : sécurité humaine, instruments juridiques, techniques d'enquête, voies empruntées pour le trafic d'armes, destructions des armes, gestion des stocks ainsi que d'autres thèmes ayant trait au commerce légal et au trafic illicite des armes à feu et des munitions (drogues, terrorisme et blanchiment d'argent).

14. Le Centre a participé à une conférence sur les problèmes de la criminalité dans les zones frontalières de l'Équateur, du Pérou et de la Colombie, organisée par le Bureau central national de l'Organisation internationale de police criminelle (Interpol) et la police péruvienne à Lima du 17 au 19 décembre 2002. La conférence a porté sur des questions telles que le manque de formation, de ressources et de personnel d'Interpol pour lutter contre le trafic illicite des armes à feu et de drogues dans la région andine. Elle a également souligné la nécessité d'améliorer l'échange d'informations entre les différents organismes tels qu'Interpol, les douanes, la police, les services de renseignement et les gardes-côtes, qui sont tous concernés par la prévention et la lutte contre ces trafics; de faire progresser la réforme de la législation sur le contrôle des armes à feu et son harmonisation au niveau régional; de renforcer la surveillance des frontières et des mesures de contrôle de la police; et d'assurer la coordination des activités des différents organismes susmentionnés.

15. La réunion a également demandé au Centre de fournir une assistance financière et technique dans le domaine de l'imagerie satellite et d'autres méthodes praticables permettant de lutter et de prévenir les activités criminelles dans les zones frontalières marquées par des conflits. Elle a également invité les pays de la sous-région à promouvoir la tenue de réunions, de séminaires et de groupes de travail réunissant les représentants des organismes susmentionnés en vue de rechercher de meilleures stratégies communes de luttres contre le trafic d'armes et de drogues dans la région. En outre, la réunion a demandé aux pays de la sous-région d'envisager la modification de leurs normes et de leur législation sur les armes à feu.

### **3. Société civile**

16. Durant les mois de mai et de juin 2003, le Centre a organisé une série de réunions techniques dans le cadre de son projet intitulé « Renforcement des capacités, des réseaux et des outils promotionnels des organisations non gouvernementales en Amérique latine et dans les Caraïbes » en vue de progresser dans l'élaboration d'un manuel de formation et de directives sur les armes à feu destinées aux ONG de la région. Les réunions ont été organisées en coopération avec Viva Rio, Small Arms Survey, la Fondation Arias pour la paix et le progrès, SweFOR, International Alert et Save the Children Suède. Dans leurs conclusions, elles ont approuvé le manuel de formation, le calendrier des cours, sélectionné les organisations qui recevront une formation en 2003 et 2004 ainsi que les formateurs du premier cours et créé un Comité de soutien chargé d'assurer le suivi des cours. Le premier d'entre eux se tiendra en octobre 2003 en El Salvador.

17. Le Centre a participé à Londres les 18 et 19 mai 2002 à une réunion de coordination du Comité consultatif du Réseau d'action internationale contre les armes légères (RAIAL) et y a présenté son projet intitulé « Renforcement des capacités, des réseaux et des outils promotionnels des organisations non gouvernementales en Amérique latine et dans les Caraïbes ». La réunion a examiné les modalités de la participation du RAIAL à ce projet en vue d'éviter les chevauchements et de rechercher les synergies possibles entre ces deux organismes qui desservent tous deux les États et les organisations de la région. Le coordonnateur du projet de renforcement des capacités des ONG a été invité à désormais participer officiellement aux réunions du Comité de coordination du RAIAL.

18. Le Centre a fourni une assistance technique au bureau du PNUD en El Salvador du 21 au 26 mai 2003 pour l'élaboration d'une proposition de projet intitulé : « Renforcer les mécanismes de limitation des armes légères en El Salvador » qui contient des suggestions sur la suite à donner à cette initiative. La version définitive du document est actuellement examinée par l'équipe de pays du PNUD.

19. Le Centre a accueilli et participé à un atelier de coordination pour l'Amérique latine et les Caraïbes organisé par International Alert, Saferworld, University of Bradford et sept organisations de la région. L'objectif de la réunion était l'échange d'informations et l'étude de la mise en oeuvre du Programme d'action en Amérique latine et dans les Caraïbes. Un rapport sur cet atelier sera publié avant la première réunion biennale des États sur le trafic illicite des armes légères sous tous ses aspects.

#### **4. Mesures concrètes de désarmement**

20. Le Centre a coordonné l'assistance internationale dans la destruction de 10 000 armes à feu qui a pris place le 12 juillet 2002 à Rio de Janeiro, Brésil. Cette opération a été organisée par le Secrétariat d'État à la sûreté publique de l'État de Rio de Janeiro, l'armée brésilienne et Viva Rio dans le cadre du défi 2006 portant sur les armes à feu, les munitions et la gestion des stocks (Le défi de Lima 2006). Le Centre a créé, avec l'appui de la Commission interaméricaine de lutte contre l'abus des drogues et du Groupe des armes légères et de la démobilisation du PNUD, une Commission de contrôle et de vérification chargée de la supervision des destructions d'armes.

21. Le Centre a fourni un appui au Gouvernement argentin dans l'application de la Convention interaméricaine contre la fabrication et le trafic illicites d'armes à feu, de munitions, d'explosifs et d'autres matériels connexes et dans la mise en oeuvre du Programme d'action relatif aux armes légères. Dans ce contexte, il importe de mentionner les activités suivantes : destruction à Mendoza, Argentine, de 2 283 armes à feu le 10 août 2002; création d'une Commission de contrôle et de vérification composée notamment de représentants du Groupe des armes légères et de la démobilisation du PNUD, de la CICAD, de la Gendarmerie royale du Canada au nom du Gouvernement canadien et d'autres encore; appui au programme de destruction des armes à feu de la province de Mendoza; amélioration des conditions de stockage d'armes à feu relevant de la police et construction d'un nouvel entrepôt relevant conjointement de la police et du Ministère de la justice. Le Centre a également coordonné une seconde opération de destruction d'armes à feu et de munitions organisée par le Gouvernement argentin les 22 et 23 novembre à Mendoza. Au total, 2 721 armes à feu ont été détruites ainsi que 8 263 unités de munitions. Une seconde Commission de contrôle et de vérification a été créée en vue de superviser les destructions d'armes. Elle est composée de représentants du Ministère de la justice et de la sécurité de Mendoza et du Ministère des affaires étrangères d'Argentine ainsi que de représentants du Groupe des armes légères et de la démobilisation du PNUD, de la CICAD, de SweFOR et de la Gendarmerie royale canadienne.

22. Le 5 décembre 2002, à Lima, le Centre, le Groupe des armes légères et de la démobilisation du PNUD et la CICAD ont, à la demande du Gouvernement péruvien, organisé la destruction de 2 573 armes à feu en application de la

Convention interaméricaine contre la fabrication et le trafic illicite d'armes à feu, de munitions, d'explosifs et d'autres matériels connexes, de la Réglementation type pour le contrôle de la circulation internationale des armes à feu, de leurs parties et composants et de leurs munitions de l'OEA et du Programme d'action relatif aux armes légères. À l'instar des autres cas, la destruction des armes à feu a été supervisée par une Commission de contrôle et de vérification composée de représentants des Ministères des affaires étrangères et de l'intérieur, du Groupe des armes légères et de la démobilisation du PNUD, du CICAD et d'autres observateurs internationaux.

## **B. Mines antipersonnel**

23. Le Centre a entamé des pourparlers avec le Ministère des affaires étrangères du Pérou à propos d'une proposition de projet intitulé « Réinsérer les victimes de mines antipersonnel et d'autres engins non explosés dans une vie productive au Pérou en renforçant le tissu social et économique de la société péruvienne ». Des négociations ont également débuté avec des donateurs potentiels pour mobiliser le capital initial du projet dont le lancement est prévu au courant du deuxième semestre 2003.

## **C. Désarmement, démobilisation et réinsertion**

24. Commencé en août 2002, le projet de désarmement, de démobilisation et de réinsertion devrait permettre au Centre de jouer un rôle central sur ces questions et faciliter la coordination entre les divers acteurs impliqués dans ces processus par le biais d'activités, de réunions, de séminaires, de séances de formation et de renforcement des capacités. L'accent sera mis sur la phase de réinsertion. Le Centre s'est efforcé d'identifier des partenaires potentiels parmi les organisations internationales et les ONG ainsi que des donateurs potentiels.

## **D. Armes classiques**

25. Le Centre a fourni un appui logistique au séminaire régional intitulé « Transparence en matière d'armement », organisé par le Département des affaires de désarmement du 26 au 28 novembre 2002 à Lima. Le Gouvernement péruvien en a été l'hôte, en collaboration avec les Gouvernements allemand, canadien, japonais et néerlandais. L'objectif de cet atelier était de promouvoir la transparence et les mesures de confiance grâce à l'inscription des États membres d'Amérique latine et des Caraïbes au Registre des armes classiques de l'Organisation des Nations Unies et à leur plus forte participation au système d'établissement de rapports normalisés sur les dépenses militaires. Les États membres participants ont été unanimes à reconnaître l'importance de ces deux instruments de l'Organisation des Nations Unies et à souhaiter que les États de la région y participent de façon régulière.

## **E. Armes nucléaires**

26. Le Centre a participé au séminaire de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) intitulé « Nouvelles approches en matière de vérification et de

sécurité nucléaires » qui s'est tenu à Vienne les 24 et 25 février 2003. Ce séminaire a donné au Centre l'occasion de procéder à des échanges de vues sur des aspects se rapportant directement à ses projets et de nouer une série de contacts avec des représentants de gouvernements, de la société civile, de la communauté des donateurs et d'organisations internationales. Des pourparlers informels ont pris place avec diverses organisations en vue d'identifier les domaines d'intérêt commun et les possibilités de projets conjoints sur des questions nucléaires (par exemple ratification et application de traités et échange d'informations).

27. Le mémorandum d'accord signé entre le Département des affaires de désarmement du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies et l'OPANAL en avril 2003 facilitera la coopération formelle entre le Centre et cet organisme de manière à consolider la zone dénucléarisée en Amérique latine et dans les Caraïbes et à améliorer la coopération et l'échange d'informations entre les États membres de la région.

## F. Armes chimiques

28. Le Centre a présenté une communication au séminaire intitulé « L'universalité de la Convention sur les armes chimiques et son application » qui s'est tenu à Philipsburg, Saint-Martin, Antilles néerlandaises, du 20 au 22 mai 2003, organisé conjointement par le Gouvernement des Pays-Bas et l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques. L'objectif de ce séminaire était de réunir des fonctionnaires et des experts d'États de la région qui n'étaient pas partie à la Convention afin d'examiner les politiques ainsi que les questions concrètes relatives à l'adhésion et à l'application de la Convention. Les représentants de huit États non parties à la Convention : Antigua-et-Barbuda, Bahamas, Barbade, Belize, Grenade, Haïti, Honduras, Saint-Kitts-et-Nevis ont pris part au séminaire. Ils ont fait le point de la situation actuelle de l'examen de la Convention et des mesures envisagées dans leurs pays respectifs.

29. Le séminaire a donné l'occasion au Centre d'examiner avec le secrétariat de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques les possibilités de coopération future. Les deux organisations ont convenu de collaborer ensemble au cours des prochains mois pour aider les pays d'Amérique latine et des Caraïbes à accélérer les processus d'adhésion et de ratification et à élaborer la législation appropriée pour l'application de la Convention.

## G. Diffusion d'informations

30. Au cours de la période considérée, quatre numéros des *Nouvelles brèves* ont paru, avec des articles notamment sur la ratification et l'application du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, les questions de désarmement nucléaire ainsi que des armes à feu. En outre, le Centre a publié cinq numéros des *Perspectives régionales d'Amérique latine et des Caraïbes* consacrés aux échanges de vues entre les États d'Amérique latine et des Caraïbes sur le Registre des armes classiques de l'Organisation des Nations Unies et le système d'établissement de rapports normalisés sur les dépenses militaires, à leur participation à ces deux instruments ainsi qu'au Programme d'action des Nations Unies et son application par les États de la région.

31. Le Centre a poursuivi la mise au point du Système d'administration des armes légères (SALSA) qui permet de fournir des informations sur toutes les activités du Centre et de ses partenaires relatives au programme de bourse d'échange régionale sur les armes à feu, les munitions et les explosifs, la documentation pertinente, les points de contact et autres activités concernant les armes à feu, les munitions et les explosifs. Le lancement officiel du SALSA est prévu dans le courant de l'année 2003.

32. Durant la période considérée, le Centre a publié des brochures en anglais et en espagnol sur les divers projets et activités qu'il a entrepris depuis le mois de juillet 2002, notamment les brochures suivantes : *Le désarmement en action : relever le défi de Lima 2006*; *Initiative relative aux échanges parlementaires sur la question des armes à feu en Amérique latine et dans les Caraïbes*; *La formation destinée aux forces de l'ordre*; *Renforcement des capacités des organisations non gouvernementales et le Bureau d'échange d'informations régionales*. La plupart de ces brochures contiennent un CD-ROM offrant des informations plus détaillées sur les différents projets et activités entrepris depuis 2002. Trois affiches ont été réalisées sur la destruction des armes à feu, des munitions et sur la gestion des stocks pour le programme intitulé « Bureau d'échange d'informations régionales sur le trafic illicite d'armes à feu, de munitions et d'explosifs ». En outre, des vidéos ont été produites à l'occasion des opérations de destruction d'armes à feu et quatre monuments conçus par des artistes ont été érigés dans différents parcs et espaces publics à Mendoza et à Lima pour célébrer ces événements.

#### IV. Financement et effectifs

33. Conformément à la résolution 41/60 J de l'Assemblée générale en date du 3 décembre 1986, le Centre a été créé sur la base des ressources existantes et des contributions volontaires que les États membres et les organisations intéressées pourraient faire pour l'appuyer.

34. Durant la période considérée, des contributions volontaires d'un montant de 886 602 dollars des États-Unis ont été reçues. En outre, plusieurs gouvernements et institutions ont contribué aux travaux du Centre en partageant les coûts ou en absorbant certaines des dépenses résultant de manifestations organisées en commun, ou encore en détachant du personnel ou en procurant des ressources en nature. Le Secrétaire général souhaite marquer sa gratitude aux Gouvernements britannique, mexicain, néerlandais, norvégien, panaméen, suédois et suisse ainsi qu'à Kristna Fredrølsen (SweFOR) pour leur généreux appui et au Gouvernement péruvien pour le soutien continu qu'il apporte au Centre. Par ailleurs, en 2003, le Centre a reçu 10 000 dollars du Fonds d'affectation spéciale pour le programme d'information des Nations Unies sur le désarmement, 70 000 dollars du Fonds d'affectation spéciale pour la consolidation de la paix par des mesures concrètes de désarmement et 170 700 dollars du Fonds d'affectation spéciale pour les activités de désarmement à l'échelle mondiale et régionale.

35. Le Directeur du Centre a poursuivi durant la période considérée une active campagne de collecte de fonds dans le triple but de montrer la façon dont le Centre utilise ses fonds et les activités menées jusqu'ici; d'en apprendre davantage sur l'intérêt que lui portent les pays donateurs dans la région; et de rechercher de

nouvelles contributions. Plus de 60 pays, instituts et fondations ont été invités à apporter une assistance financière.

36. À l'heure actuelle, le Centre fonctionne grâce à un appui administratif fourni par le bureau du PNUD à Lima. Durant la période considérée, le Centre a pu renforcer ses capacités en matière de ressources humaines en incorporant les besoins d'effectifs dans toutes les propositions de projet. Outre son directeur, le Centre comprend un expert associé suédois, 3 postes d'administrateur de programme, 8 postes de personnel administratif et d'appui et 3 postes d'assistant (services généraux). En dépit du succès relatif des campagnes de collecte de fonds des deux dernières années, la situation financière du Fonds d'affectation spéciale du Centre reste précaire, du fait que la majorité des fonds sont affectés à des projets spécifiques. Les seuls financements confirmés de ressources ordinaires sont d'une part ceux du Gouvernement péruvien (30 000 dollars par an) et d'autre part ceux du Gouvernement suédois (environ 200 000 dollars par an).

37. Il importe de noter que durant la période considérée, un nombre croissant de propositions de partenariats et de projets conjoints a été adressé au Centre par des pays et des organisations de la région. Il s'agit principalement de demandes d'assistance pour la mise en oeuvre de mesures nationales et d'application de traités régionaux ou mondiaux dans le domaine de la sécurité et du désarmement, pour l'élaboration d'approches coordonnées visant la paix et d'initiatives connexes ainsi que pour la promotion d'activités liées aux questions de sécurité dans le domaine du développement économique et social.

## V. Conclusions et observations

38. **Les activités du Centre ont continué de servir à faciliter la mise en oeuvre d'initiatives régionales en identifiant les besoins de sécurité à l'échelle régionale ainsi que les nouveaux domaines de coopération avec les États et les organisations dans la région. Il a également continué de fournir des informations détaillées sur la question des armes à feu, notamment la formation des forces de l'ordre et des ONG dans ce domaine et intensifié la diffusion d'informations sur les questions de sécurité dans les milieux diplomatiques et militaires et auprès des ONG et de la société civile. Il a également appuyé la destruction d'armes et de munitions et donné un nouvel élan aux activités de désarmement et de développement.**

39. **Le Centre a intensifié sa contribution à la coordination des efforts déployés par les Nations Unies en faveur de la paix et de la sécurité dans la région et a lancé une politique de signature de mémorandums d'accord avec les organisations et ONG sous-régionales, régionales et internationales comme moyen d'éviter le chevauchement des efforts. La coopération régionale étendue établie par le Centre durant la période considérée manifeste de façon concrète le rôle de catalyseur régional de l'Organisation dans le domaine de la paix et du désarmement en aidant les pays à faire avancer la cause de la paix, du désarmement et du développement en Amérique latine et dans les Caraïbes.**

40. **Le Secrétaire général compte sur le soutien continu et croissant et la coopération des États Membres pour assurer le fonctionnement efficace du Centre.**

## Annexe I

**État du Fonds d'affectation spéciale pour le Centre régional  
des Nations Unies pour la paix, le désarmement  
et le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes  
pour l'année 2002**

	<i>Dollars É.-U.</i>
I. Solde du Fonds au 31 décembre 2002 . . . . .	137 307
II. Recettes du 1er janvier au 31 décembre 2002	
Contributions volontaires <sup>a</sup> . . . . .	799 395
Intérêts reçus . . . . .	21 542
Recettes diverses . . . . .	592
<b>Total partiel. . . . .</b>	<b>821 529</b>
III. Dépenses	
1er janvier au 31 décembre 2002 . . . . .	571 824
IV. Solde du Fonds au 31 décembre 2002 . . . . .	387 012

*Note* : Ces informations reposent sur l'état financier du Centre pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2002. Du 1er janvier au 30 juin 2003, d'autres contributions, d'un montant total de 542 607 dollars ont été reçues de la Norvège (25 dollars), de la Suède/SFOR (128 192 dollars) et du Royaume-Uni (414 390 dollars).

<sup>a</sup> 2002 : Belgique (10 667 dollars), Commission européenne (276 748 dollars), Mexique (5 000 dollars), Pays-Bas (146 317 dollars), Norvège (14 975 dollars), Panama (2 000 dollars), Pérou (30 000 dollars), Suède/SweFOR (136 985 dollars), Suède (21 000 dollars), Suisse (49 950 dollars) et Royaume-Uni (105 753 dollars).

## Annexe II

### Activités à financer

#### Projet I

##### *Titre du projet*

Atelier régional de suivi de la mise en oeuvre du Programme d'action pour prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite d'armes légères sous tous ses aspects, adopté par la Conférence des Nations Unies sur le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects

##### *Objet*

Aider les États d'Amérique latine et des Caraïbes à évaluer collectivement l'état d'avancement du Programme d'action dans la région; dégager de nouvelles possibilités de coordination et de coopération et proposer des solutions aux problèmes qui risquent de retarder les travaux qu'ils entreprennent individuellement ou collectivement à cet effet.

##### *Localisation du projet*

Université pour la paix, San José

##### *Durée*

Trois jours

##### *Nombre de participants*

Les 33 pays d'Amérique latine et des Caraïbes : Antigua-et-Barbuda, Argentine, Bahamas, Barbade, Belize, Bolivie, Brésil, Chili, Colombie, Costa Rica, Cuba, Dominique, El Salvador, Équateur, Grenade, Guatemala, Guyana, Haïti, Honduras, Jamaïque, Mexique, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pérou, République dominicaine, Sainte-Lucie, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Suriname, Trinité-et-Tobago, Uruguay et Venezuela

##### *Prévisions de dépenses*

	<i>Dollars É.-U.</i>
Voyages des participants (33) . . . . .	67 000
Voyages des experts (12) . . . . .	25 000
Voyages du personnel (3) . . . . .	7 000
Frais d'interprétation (en anglais, espagnol et français) . . . . .	6 900
Documentation de la Conférence . . . . .	2 600
<b>Total . . . . .</b>	<b>108 500</b>

**Projet II***Titre du projet*

Conférence sur la relation entre désarmement et développement en Amérique latine et dans les Caraïbes

*Objet*

Fournir une tribune pour la promotion au niveau régional des principes et des décisions adoptés à la Conférence internationale sur la relation entre désarmement et développement, tenue en 1987; évaluer les différentes activités organisées dans la région sur la question et fournir des informations susceptibles de concourir aux travaux sur le désarmement et le développement; et évaluer de nouvelles démarches pour l'analyse de la relation entre désarmement et développement et les adapter à la situation actuelle de l'après-guerre froide et de la mondialisation.

*Localisation du projet*

Port-au-Prince

*Durée*

Trois jours

*Nombre de participants*

Les 33 pays d'Amérique latine et des Caraïbes : Antigua-et-Barbuda, Argentine, Bahamas, Barbade, Belize, Bolivie, Brésil, Chili, Colombie, Costa Rica, Cuba, Dominique, El Salvador, Équateur, Grenade, Guatemala, Guyana, Haïti, Honduras, Jamaïque, Mexique, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pérou, République dominicaine, Sainte-Lucie, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Suriname, Trinité-et-Tobago, Uruguay et Venezuela

*Prévisions de dépenses*

	<i>Dollars É.-U.</i>
Voyages des participants (33) . . . . .	71 700
Voyages des experts (12) . . . . .	27 000
Voyages du personnel (3) . . . . .	7 600
Frais d'interprétation (en anglais, espagnol et français) . . . . .	6 900
Documentation de la Conférence . . . . .	2 600
<b>Total . . . . .</b>	<b>115 800</b>

### Projet III

#### *Titre du projet*

Séminaire sur le renforcement de la sécurité en Amérique latine et dans les Caraïbes et l'amélioration de la coordination et de la coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation des États américains

#### *Objet*

Recenser les domaines de coordination et de coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation des États américains sur toutes les questions susceptibles de renforcer la sécurité régionale, en particulier étant donné que l'Organisation des États américains examine les différents aspects de la sécurité et redéfinit le concept et les méthodes de la sécurité dans l'hémisphère américain au cours des 10 à 15 prochaines années; offrir la possibilité d'un renforcement mutuel des actions, des projets, des programmes et des mesures destinées à remédier au trafic illicite de drogues et d'armes à feu, lutter contre le terrorisme, résoudre les problèmes des mines terrestres et les problèmes connexes; et dégager les synergies entre les travaux de ces deux organisations afin de faciliter une plus grande coordination et une meilleure coopération entre ces deux organisations sur les questions relatives à la paix et au désarmement.

#### *Localisation du projet*

Université pour la paix, San José

#### *Durée*

Trois jours

#### *Nombre de participants*

Les 33 pays d'Amérique latine et des Caraïbes : Antigua-et-Barbuda, Argentine, Bahamas, Barbade, Belize, Bolivie, Brésil, Chili, Colombie, Costa Rica, Cuba, Dominique, El Salvador, Équateur, Grenade, Guatemala, Guyana, Haïti, Honduras, Jamaïque, Mexique, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pérou, République dominicaine, Sainte-Lucie, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Suriname, Trinité-et-Tobago, Uruguay et Venezuela

#### *Prévisions de dépenses*

	<i>Dollars É.-U.</i>
Voyages des participants (33) . . . . .	67 000
Voyages des experts (12) . . . . .	25 000
Voyages du personnel (3) . . . . .	7 000
Frais d'interprétation (en anglais, espagnol et français) . . . . .	6 900
Documentation de la Conférence . . . . .	2 600
<b>Total . . . . .</b>	<b>108 500</b>

**Projet IV***Titre du projet*

Atelier régional de suivi de la mise en oeuvre de la Convention sur l'interdiction des mines

*Objet*

Aider les États d'Amérique latine et des Caraïbes à évaluer ensemble l'état d'application de la Convention sur l'interdiction des mines dans la région; recenser les nouvelles possibilités de coordination et de coopération; proposer des solutions aux problèmes susceptibles de compromettre les travaux que ces pays entreprennent individuellement ou collectivement.

*Localisation du projet*

Tegucigalpa

*Durée*

Trois jours

*Nombre de participants*

Les 33 pays d'Amérique latine et des Caraïbes : Antigua-et-Barbuda, Argentine, Bahamas, Barbade, Belize, Bolivie, Brésil, Chili, Colombie, Costa Rica, Cuba, Dominique, El Salvador, Équateur, Grenade, Guatemala, Guyana, Haïti, Honduras, Jamaïque, Mexique, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pérou, République dominicaine, Sainte-Lucie, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Suriname, Trinité-et-Tobago, Uruguay et Venezuela

*Prévisions de dépenses*

	<i>Dollars É.-U.</i>
Voyages des participants (33) . . . . .	77 700
Voyages des experts (12) . . . . .	29 100
Voyages du personnel (3) . . . . .	8 100
Frais d'interprétation (en anglais, espagnol et français) . . . . .	6 900
Documentation de la Conférence . . . . .	2 600
<b>Total . . . . .</b>	<b>124 400</b>